



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

AVC - Information et prévention

Question écrite n° 17160

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC). En France, entre 120 000 et 130 000 personnes seraient victimes d'AVC chaque année. Les conséquences de ces accidents, lorsqu'ils ne sont pas fatals, peuvent être très graves et invalidantes. Il lui demande si le Gouvernement entend engager une campagne d'information et de prévention, afin de limiter le nombre de ces accidents et, lorsqu'ils surviennent, d'en atténuer les conséquences en indiquant les mesures d'urgence qu'il faut prendre.

Texte de la réponse

L'accident vasculaire cérébral (AVC) constitue la deuxième cause de décès chez l'adulte et la première cause de handicap. La prévention est donc une priorité majeure pour réduire les facteurs de risque. La journée mondiale de l'AVC qui s'est tenue le 29 octobre 2018 a permis de confirmer la détermination du gouvernement à améliorer la prévention et l'information de la population depuis les signes d'alerte jusqu'à la prise en charge. La stratégie nationale de santé 2018-2022 prévoit la mise en place de mesures de prévention tout au long de la vie pour réduire les facteurs de risques et vivre en meilleure santé. Il s'agit notamment d'informer sur la nécessité d'une alimentation moins salée et mieux équilibrée, en luttant ainsi contre le surpoids. De même, l'arrêt du tabac, la réduction de la consommation d'alcool, la pratique d'une activité physique régulière, la lutte contre le stress sont autant d'actions qui diminuent les risques d'hypertension artérielle, d'obésité, de diabète, d'hypercholestérolémie pouvant favoriser la survenue d'un AVC. Soutenu par l'ensemble du Gouvernement, le plan national de santé publique « priorité prévention », concrétise la volonté de placer la prévention au centre des actions pour permettre à chaque Français de naître, grandir, vivre et vieillir en bonne santé.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17160

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1537

Réponse publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1962